

Quotas de médecins: Marcourt rejette les exigences flamandes

■ Le ministre demande qu'on évalue le risque de pénurie de médecins avant de parler d'un examen d'entrée.

Se dirige-t-on vers un examen d'entrée ou un concours à l'entame de la première année de médecine ?

C'est la question qui se cache implicitement derrière une note confidentielle du cabinet de la ministre de la Santé publique Maggie De Block (Open VLD) révélée jeudi par les journaux "De Morgen" et "Het Laatste Nieuws".

La note avance que la ministre pourrait suivre l'avis de la commission de planification de l'offre médicale et augmenter le quota de médecins pouvant exercer la profession chaque année. En soi, il s'agit d'une bonne nouvelle, pour les universités francophones, qui comptent beaucoup plus d'étudiants que le quota fixé. D'autant que la clé de répartition qui est de 60/40 aujourd'hui, serait aussi abolie dès 2022. D'après les calculs, la Communauté flamande pourrait diplômer chaque année 745 médecins et la Communauté française, 575 médecins (au lieu de 492 actuellement).

Il y a cependant une contrepartie. De nouvelles exigences seraient demandées aux francophones. L'idée de limiter les inscriptions dans les facultés de médecine dès l'entame de la première année d'étude – et non plus à la fin de la première comme c'est le cas actuellement – est à l'étude. Ce point, assure le cabinet de la ministre fédérale de la Santé, est bien en discussion, notamment avec le ministre francophone de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS).

Un discours contradictoire

Le projet de limiter le nombre d'étudiants à l'entame de la première année relancerait inévitablement le débat sur un examen ou un concours d'entrée. Cette conséquence n'est pas encore évoquée, mais elle est néanmoins tenue à l'œil du côté francophone.

Chez les étudiants, le Comité inter-universitaire des étudiants en médecine (le Cium) rappelle qu'un concours à la fin de la première est beaucoup plus efficace qu'un examen d'entrée pour juger des capacités d'un étudiant en médecine. Du côté de la Fédération des étudiants francophones (Fef), son président Brieuc Wathelet insiste sur le même point. Il s'étonne également qu'une telle idée soit évoquée du côté flamand, alors que les francophones sont souverains pour édicter leur politique en matière d'enseignement supérieur.

"Et puis, c'est un discours qui est complètement contradictoire à celui tenu par la ministre De Block il y a un an et demi, ajoute Brieuc Wathelet. Elle

exigeait qu'un concours soit tenu à la fin de la première, ce qui a été mis en place. Il n'est donc pas question de remettre sur la table de telles exigences tant que le risque de pénurie n'a pas été réexaminé de manière objective.

Marcourt reste sur ses positions

Ce risque de pénurie, il est également évoqué par le ministre Marcourt. Pour lui, il est hors de question de remettre sur la table de telles exigences tant que le risque de pénurie n'a pas été réexaminé de manière objective.

"Allez dans le service d'urgence d'un hôpital, vous verrez que de très nombreux médecins étrangers viennent chez nous pour combler le nombre insuffisant de médecins belges, explique le ministre (voir ci-dessous). De plus, n'oubliez pas que la situation entre la Flandre et la partie francophone du pays est asymétrique. Les médecins sont en moyenne plus âgés en Wallonie qu'en Flandre. Enfin, la ministre De Block ne doit pas oublier que beaucoup d'étudiants non résidents s'inscrivent dans nos facultés et retournent ensuite dans leur pays. Il y a donc une vraie différence entre le nombre de diplômés dans la partie francophone du pays, et ceux qui restent réellement en Belgique pour y exercer leur métier. J'attends donc de la ministre De Block qu'elle respecte ses engage-

ments, j'en appelle au Premier ministre Charles Michel pour qu'il prouve que son gouvernement est un gouvernement qui met tous les Belges sur un pied d'égalité."

Résister aux pressions de la N-VA

La fin de non-recevoir du ministre est donc claire quant à de nouvelles exigences fédérales. Du côté du CDH, le discours est d'ailleurs aussi ferme. La cheffe de groupe CDH à la Chambre, Catherine Fonck, a insisté pour que la ministre De Block augmente les quotas de médecins en Wallonie comme elle le souhaiterait, mais ne cède pas aux critiques de la N-VA qui se sont déjà fait entendre en Flandre.

BdO

"J'en appelle à Charles Michel, pour qu'il prouve que son gouvernement est un gouvernement qui met tous les Belges sur un pied d'égalité."

JEAN-CLAUDE MARCOURT

Ministre francophone de l'Enseignement supérieur (PS)

Les indices de la pénurie

La Belgique doit recruter des médecins à l'étranger

Spécialistes Sur les 22 003 médecins spécialistes actifs recensés par le cadastre de mai 2015, 2 685 sont de nationalité étrangère, soit 12,08 %.

Généralistes Pour pallier les pénuries, la Fédération Wallonie-Bruxelles a "importé", en 5 ans, 180 médecins généralistes entièrement diplômés à l'étranger.